

**Assemblée générale**

Distr. générale
16 septembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Cinquième Commission

Questions renvoyées à la Cinquième Commission**Note du Secrétariat**

1. À la 3^e séance plénière de sa soixante-dix-septième session, tenue le 16 septembre 2022, l'Assemblée générale a pris des décisions concernant la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour (voir [A/77/252](#)), notamment les questions renvoyées à la Cinquième Commission (voir annexe).
2. L'attention de la Commission est appelée sur les parties pertinentes des sections III et IV du rapport du Bureau ([A/77/250](#)) concernant l'ordre du jour des grandes commissions et sur les recommandations relatives à l'organisation de la session figurant à la section II de ce rapport. Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 3^e séance plénière.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (1^{er} novembre 2022).



Annexe

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

2. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations [point 118] :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions ;
 - c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements ;
 - d) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale :
 - i) Nomination de membres de la Commission ;
 - ii) Désignation de la présidence de la Commission ;
 - e) Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit ;
 - k) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.
3. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 124].
4. Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires aux comptes [point 135] :
 - a) Organisation des Nations Unies ;
 - b) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies ;
 - c) Centre du commerce international ;
 - d) Université des Nations Unies ;
 - e) Programme des Nations Unies pour le développement ;
 - f) Fonds d'équipement des Nations Unies ;
 - g) Fonds des Nations Unies pour l'enfance ;
 - h) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ;
 - i) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ;
 - j) Fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
 - k) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement ;
 - l) Fonds des Nations Unies pour la population ;
 - m) Programme des Nations Unies pour les établissements humains ;
 - n) Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

- o) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ;
 - p) Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ;
 - q) Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux ;
 - r) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.
5. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies [point 136].
 6. Budget-programme pour 2022 [point 137].
 7. Projet de budget-programme pour 2023 [point 138].
 8. Planification des programmes [point 139].
 9. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [point 140].
 10. Plan des conférences [point 141].
 11. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [point 142].
 12. Gestion des ressources humaines [point 143].
 13. Rapport du Corps commun d'inspection [point 144].
 14. Régime commun des Nations Unies [point 145].
 15. Régime des pensions des Nations Unies [point 146].
 16. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique [point 147].
 17. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne [point 148].
 18. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 149].
 19. Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux [point 150].
 20. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies [point 151].
 21. Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei [point 152].
 22. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine [point 153].
 23. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire [point 154].
 24. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre [point 155].
 25. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo [point 156].
 26. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental [point 157].

27. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti [point 158].
 28. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti [point 159].
 29. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo [point 160].
 30. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria [point 161].
 31. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali [point 162].
 32. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient [point 163] :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement ;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
 33. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud [point 164].
 34. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental [point 165].
 35. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour [point 166].
 36. Financement des activités découlant de la résolution [1863 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité [point 167].
-